

# Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• n° 16 / janvier 2015 / Campagne 2014/15 / Enquête prix payés aux producteurs

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

En €/t	décembre 2014		décembre 2013	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	136	168	154	185
Blé dur	204	311	186	224
Orge mouture	126	150	139	159
OBH*	137	151	156	165
OBP**	155	180	170	170

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

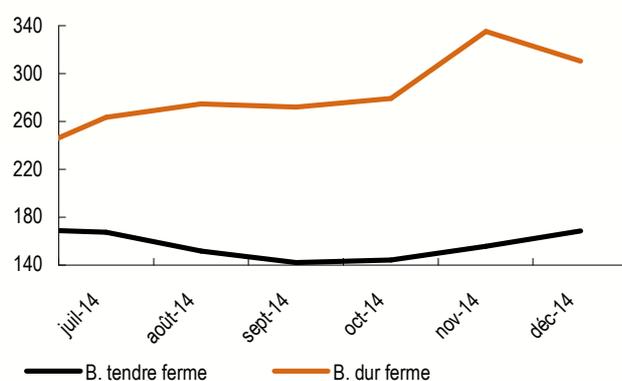
\* OBH : orges brassicoles d'hiver

\*\* OBP : orges brassicoles de printemps

La tendance haussière amorcée en novembre s'est poursuivie en décembre. Les augmentations sont généralisées à l'ensemble des espèces enquêtées, à l'exception du blé dur. Pour celui-ci, l'envolée relevée le mois précédent (+56 euros) se trouve pratiquement corrigée de moitié en décembre (-24 euros). Les augmentations sont supérieures ou égales à 10 euros pour le blé tendre, les orges fourragères et le maïs. Le prix actuel du blé dur reste supérieur à celui constaté à la même période depuis le début de cette enquête, à l'exception de la campagne particulière 2007/08 (-23 %). Le bonus sur un an recule de +60 % en novembre à +39 % en décembre. Les orges brassicoles de printemps profitent également d'un bonus de +6 % sur un an. Pour les autres espèces, la décote observée par rapport à la campagne précédente se réduit encore.

L'achat d'acompte cède une nouvelle fois du terrain. En moyenne, sur l'ensemble des espèces enquêtées, l'acompte ne représente plus que 23 % des transactions, contre encore 42 % en novembre. En particulier, le taux de recours à ce type d'achat concernait jusqu'à 62% des transactions pour le maïs en novembre contre seulement 22 % ce mois-ci. En revanche, l'acompte gagne en intérêt pour les orges brassicoles pour lesquelles il est la modalité privilégiée.

## Blés : évolution des prix payés aux producteurs €/t

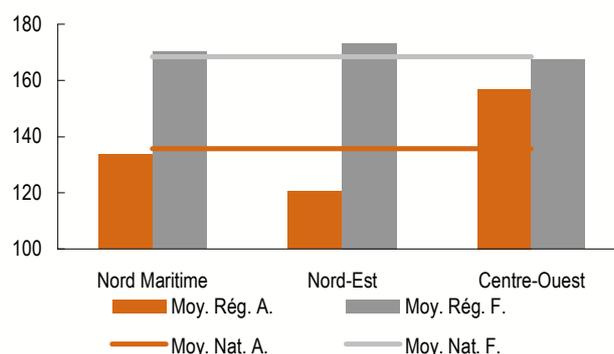


## Blé tendre

Comme le mois précédent, le prix d'achat ferme du blé tendre gagne 12 euros en décembre. Une tonne de blé tendre s'échange contre 168 euros. En acompte, le prix moyen s'établit à 136 €/t (+6 euros). L'achat ferme compte pour 80 % des transactions (- 3 points sur le mois).

Les disparités de prix interrégionales se sont amoindries en achat ferme, grâce à un net rattrapage des prix du Nord-Est. Avec une moyenne de 173 €/t, les prix fermes de cette zone sont à présent les plus attractifs, les minimas étant relevés dans le Centre-Ouest, inversant ainsi la hiérarchie observée en novembre. En revanche, en acompte, les disparités se sont fortement creusées, avec un différentiel de prix maximum qui passe de 17 à 36 euros.

## Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

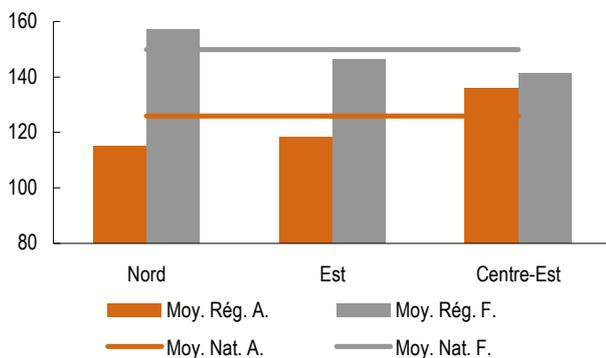
## Blé dur

Après l'envolée exceptionnelle du mois dernier (+56 euros), le prix du blé dur perd 24 euros sur le mois. Toutefois, ce recul de la moyenne nationale résulte de la consolidation de dynamiques opposées. En effet, dans les régions où les augmentations avaient été modérées en novembre, les prix enregistrent encore des gains. Mais la correction baissière intervient dans les zones dans lesquelles les prix avaient bondi très fortement.

A 311 €/t, le prix ferme moyen du blé dur reste le plus élevé observé à cette période depuis le début de cette enquête (1990/91), à l'exception de la campagne exceptionnelle 2007/08. La part des achats fermes progresse encore et atteint 90 %, un maximum relevé également sur le triticale.

## Orges

### Orge mouture : prix payés aux producteurs en €/t

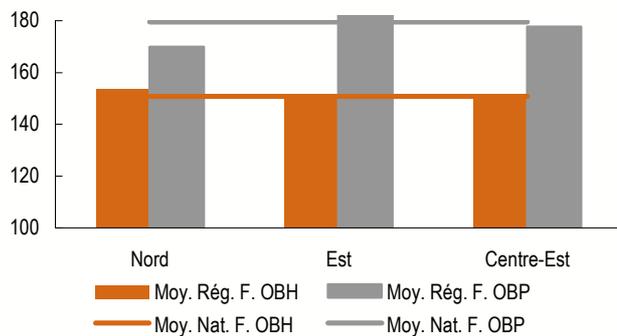


Source : enquête prix payés aux producteurs

L'achat ferme est prépondérant pour les orges fourragères, intervenant dans près de ¾ des achats. Les deux modalités intervenaient à parité dans les achats d'orges brassicoles en novembre ; en décembre, l'acompte redevient majoritaire (57 % des transactions en orges brassicoles d'hiver).

Les prix fermes des orges de mouture et des orges brassicoles profitent d'une augmentation de respectivement +10 et +8 euros sur le mois. En modalité d'acompte, les réévaluations sont de +8 / +9 euros.

### Orge brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

A l'échelle interrégionale, les prix des orges fourragères s'échelonnent dans un intervalle de 16 euros, avec des minimas dans le Centre-Est (141 €/t). Les écarts de prix sont très faibles en orges brassicoles d'hiver : au maximum 4 euros ; ils atteignent 13 euros en brassicoles de printemps.

## Maïs

Le prix d'achat ferme du maïs enregistre ses premières augmentations pour cette campagne. Il gagne 10 euros sur le mois, à 134 €/t alors que le prix d'acompte profite d'une revalorisation de 4 euros à 120 €/t. La part des transactions réalisées en modalité d'acompte chute fortement, de 62 % à 22 %.

A l'échelle des regroupements régionaux, les prix demeurent très homogènes, compris dans un intervalle de 4 euros en achat ferme.

En €/t	décembre 2014		décembre 2013	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	120	134	136	155
Avoine	105	119	125	139
Triticale	117	135	120	160

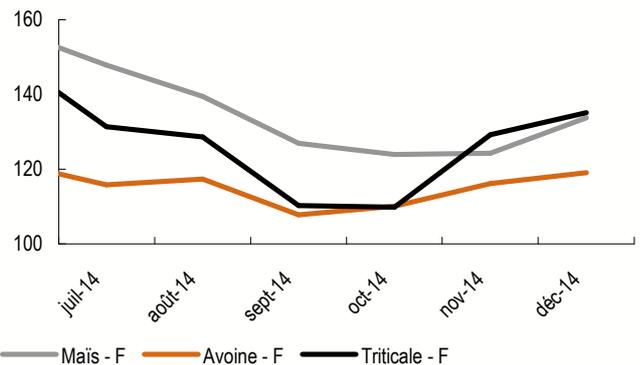
Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

## Avoine et triticale

Le prix ferme de l'avoine poursuit sa trajectoire du dernier trimestre, à savoir une augmentation régulière mais modérée (seulement +3 euros sur le mois). A 119 €/t, il renoue avec son niveau de début de campagne. Le prix ferme du triticale enregistre des gains supérieurs (+6 euros) et s'établit à 135 €/t, comparable au prix du maïs. Par rapport à la campagne précédente, les prix fermes de l'avoine et du triticale enregistrent une décote de -15 %.

L'acompte recule encore pour les achats de triticale, rassemblant seulement à 10 % des transactions. En revanche, il progresse de 24 % à 32 % pour les achats d'avoine.

### Maïs/Avoine/Triticale : évolution des prix payés aux producteurs €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain.

Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr - Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr

V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagrimer.fr / N° ISSN 2115-3019

Copyright 2014 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.